

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 29/03/2016 réuni en séance ordinaire à la salle de l'Ancienne Ecole à 20h30

Présidé par : Jacques NIVON, Maire

Secrétaire de séance : Marie France CORREARD

PRESENTS: Jacques NIVON
Marie France CORREARD
Marie BODY
Emile Mallet
Daniel GRANDIN
Fabrice ARNAUD
Ernst LOPES CARDOZO
Gérard NELH

ABSENT: Bernard DUCROS

Présence de Cécile Gauthier, secrétaire de Mairie

Le Maire remercie Cécile pour sa présence ainsi que l'ensemble de la commission Finances qui a analysé les comptes 2015 et mis sur pied le budget 2016.

0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE :

Emile Mallet a été oublié dans la liste des membres présents, il convient de le rajouter. Il est également nécessaire de mettre le numéro 7 pour les questions diverses au lieu de 8.

1 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015:

Les résultats du compte administratif 2015 sont les suivants :

| | | | |
|---|-----------------------------|-------------------------------|----------------------|
| - | Section d'investissement : | Dépenses | 326.698,14 € |
| | | Recettes | 334.950,45 € |
| | | Résultat 2015 | + 8.252,31 € |
| | | <u>Report 2014</u> | <u>- 62.727,52 €</u> |
| | | Résultat global au 31.12.15 | - 54.475,21 € |
| - | Section de fonctionnement : | Dépenses | 120.216,94 € |
| | | Recettes | 154.595,11 € |
| | | Résultat 2015 | + 34.378,17 € |
| | | <u>Report 2014</u> | <u>+ 91.688,60 €</u> |
| | | Résultat global au 31.12.2015 | + 126.066,77 € |

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité.

2 – PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2016:

Daniel Grandin, rapporteur de la commission « finances » présente ce budget 2016. Jacques précise que ce projet de budget a été présenté à Mme La Trésorière. Il se présente comme suit :

| | | | |
|---|----------------------------|----------|--------------|
| - | Section d'investissement : | Dépenses | 276.997,21 € |
| | | Recettes | 276.997,21 € |

Ce budget prévoit les travaux suivants :

- Aménagement cour ancienne Ecole et reconstruction four : 58.560 € TTC
- Achat de mobilier : 2.000 € TTC

- Carte communale : 8000 € TTC
- Solde SDAEP et travaux sur réseaux d'eau : 41.506 € TTC
- Accessibilité et aménagement de sécurité : 6.600 € TTC
- Section de fonctionnement :

| | |
|----------|--------------|
| Dépenses | 216.736,56 € |
| Recettes | 216.736,56 € |

Ce projet de budget 2016 est adopté à l'unanimité.

3 – DELIBERATIONS COMPTABLES:

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier, le compte administratif et l'affectation des résultats 2015.

4 – TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX:

Les conseillers après avoir voté le budget 2016 constatent qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux d'imposition communaux et décident de reconduire les taux 2015 à savoir :

- Taxe d'habitation 15,30 %
- Foncier bâti 7,00 %
- Foncier non bâti 64,05 %
- CFE 24,27 %

5 – QUESTIONS DIVERSES:

- Dotation départementale voirie : Le nouveau règlement du conseil départemental prévoit de verser aux communes chaque année une dotation forfaitaire « orientée voirie » qui couvre les voiries d'intérêt communautaire et communales. Pour notre Commune cette somme est de 12164 €. Ce montant sera versé à la CCPR. Villeperdrix se trouve dans le programme 2016 de voirie communautaire et nous disposerons cette année de 24851 € HT auxquels il faut déduire 855.84 € pour la maîtrise d'œuvre soit 23995.16 de travaux HT. La CCPR reversera en plus 1778.88 € HT pour la voirie communale.